

SUPPLEMENT EN DATE DU 3 JANVIER 2012

AU PROSPECTUS EN DATE DU 5 AOÛT 2011



**Emprunt obligataire dont le remboursement est référencé sur la performance de la part de catégorie A du Fonds Commun de Placement Expert Premium et venant à échéance le 3 janvier 2020**

(les “Obligations”)

Ce supplément (le « **Supplément** ») établi conformément aux dispositions de l’article 16 de la directive 2003/71/EC (la « **Directive Prospectus** ») constitue un troisième supplément, complète et doit être lu et interprété conjointement avec le prospectus du 5 août 2011, le premier supplément du 7 septembre 2011 et le second supplément du 11 novembre 2011 relatifs à l’émission d’obligations dont le remboursement est référencé sur la performance de la part de catégorie A du Fonds Commun de Placement de droit français Expert Premium et venant à échéance le 3 janvier 2020, approuvés respectivement le 5 août 2011 pour le prospectus, le 7 septembre 2011 pour le premier supplément et le 11 novembre 2011 pour le second supplément par la Commission de Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg et notifiés à l’Autorité des marchés financiers en France pour les besoins de l’offre au public en France des Obligations (ensemble, le « **Prospectus** »), qui constitue un prospectus au sens de l’article 5.3 de la Directive Prospectus et de la réglementation applicable dans le Grand Duché de Luxembourg.

Ce Supplément approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg en date du 3 janvier 2012 a fait l’objet d’une notification à l’Autorité des marchés financiers en France pour les besoins de l’offre au public en France des Obligations dont la période de souscription initiale a été ouverte du 26 août 2011 et s’est clôturée le 23 décembre 2011.

Natixis accepte la responsabilité des informations contenues dans ce Supplément et déclare qu’après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, les informations contenues dans le présent Supplément sont, à sa connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d’omissions de nature à en altérer la portée.

Les termes définis dans le Prospectus auront la même signification dans ce Supplément, à moins que le contexte ne requière une interprétation différente.

Des copies du présent Supplément pourront être obtenus sur demande et sans frais, dans les bureaux de Natixis et de l’Agent Payeur et sont disponibles sur les sites Internet de la Bourse du Luxembourg ([www.bourse.lu](http://www.bourse.lu)) et de Natixis Equity Solutions ([www.equitysolutions.natixis.com](http://www.equitysolutions.natixis.com)).

Dans l’hypothèse d’une contradiction entre toute déclaration faite dans ce Supplément et toute autre déclaration contenue ou incorporée par référence dans le Prospectus, les déclarations du présent Supplément prévaudront.

Sous réserve des informations figurant dans le présent Supplément, il n’y a pas eu de nouveau fait significatif, d’erreur significative ou d’inexactitude s’agissant de l’information contenue dans le Prospectus depuis sa publication.

Conformément au paragraphe 2 de l’Article 13 de la Loi de Luxembourg, les investisseurs qui ont déjà donné leur accord pour acquérir ou souscrire des Obligations préalablement à la publication du

présent Supplément ont le droit de retirer leur acceptation, ce droit pouvant être exercé pendant une période de deux jours ouvrés après la publication du présent Supplément.

### **Réouverture de l'Offre au Public – Période de Souscription**

La période de souscription clôturée le 23 décembre 2011 sera à nouveau ouverte à compter du 4 janvier 2012 à 9h00 (heure de Paris) et sera clôturée le 13 janvier 2012 à 17h00 (heure de Paris).

### **Date de publication du communiqué**

En conséquence le montant en principal total définitif de l'émission fera l'objet d'un communiqué après la clôture de la période de souscription et au plus tard le 16 janvier 2012.

Les autres conditions de l'offre restent inchangées.

### **Modifications corrélatives des Conditions de l'Offre :**

En conséquence, les termes initiaux du Prospectus sont modifiés comme suit :

#### 1. Chapitre 1 - résumé du Prospectus

- Le premier paragraphe du 4. (« Montant en principal total ») de la Section « Contenu et Modalités de l'Opération » du Chapitre 1 « Résumé du Prospectus » est modifié comme suit :

« Le montant en principal total définitif de l'émission fera l'objet d'un communiqué après la clôture de la période de souscription et au plus tard le 16 janvier 2012 sous forme d'une notice aux Porteurs publié sur les sites Web de la Bourse de Luxembourg ([www.bourse.lu](http://www.bourse.lu)) et de NATIXIS Equity Solutions ([www.equitysolutions.natixis.com](http://www.equitysolutions.natixis.com)). »

- Le deuxième paragraphe du 6. (« Offre au public - Période de Souscription ») de la Section « Contenu et Modalités de l'Opération » du Chapitre 1 « Résumé du Prospectus » est modifié comme suit :

« La période de souscription initiale sera ouverte à compter du 26 août 2011 à 9h00 (heure de Paris) et sera clôturée le 23 décembre 2011 à 17h00 (heure de Paris). Une deuxième période de souscription sera ouverte à compter du 4 janvier 2012 à 9h00 (heure de Paris) et sera clôturée le 13 janvier 2012 à 17h00 (heure de Paris). »

#### 2. Chapitre 6 – Conditions de l'Offre

- Le premier paragraphe du c). (« Période et procédure de souscription ») de la Section « Conditions de l'offre, statistiques de l'offre, calendrier prévisionnel de souscription et modalités d'une demande de souscription » du Chapitre 6 « Conditions de l'Offre » est modifié comme suit :

« La période de souscription initiale sera ouverte à compter du 26 août 2011 à 9h00 (heure de Paris) et sera clôturée le 23 décembre 2011 à 17h00 (heure de Paris) (la « **Période de Souscription Initiale** »).» Une deuxième période de souscription sera ouverte à compter du 4 janvier 2012 à 9h00 (heure de Paris) et sera close le 13 janvier 2012 à 17h00 (heure de Paris) (la « **Seconde Période de Souscription** », et ensemble avec la Période de Souscription Initiale, la « **Période de Souscription** »).»

A compter de la date du présent Supplément, toute référence à « Période de Souscription » dans le Prospectus sera réputée être une référence à la Période de Souscription ainsi définie,

- La première phrase du premier paragraphe du e). (« Versement des fonds et modalités de délivrance des Obligations ») de la Section « Conditions de l'offre, statistiques de l'offre, calendrier prévisionnel de souscription et modalités d'une demande de souscription » du Chapitre 6 « Conditions de l'Offre » est modifié comme suit :

« Les souscriptions aux Obligations par le public et les versements des fonds par les souscripteurs seront reçus jusqu'au 23 décembre 2011 inclus pour ce qui concerne la période de souscription initiale puis du 4 janvier 2012 jusqu'au 13 janvier 2012 pour ce qui concerne la Seconde Période de Souscription inclus auprès d'un intermédiaire habilité de leur choix. »

Le reste du paragraphe est inchangé.

- Le paragraphe f). (« Modalités de publication des résultats de l'offre ») de la Section « Conditions de l'offre, statistiques de l'offre, calendrier prévisionnel de souscription et modalités d'une demande de souscription » du Chapitre 6 « Conditions de l'Offre » est modifié comme suit :

Les résultats de l'offre seront publiés, sous forme d'une notice aux Porteurs, après la clôture de la période de souscription et au plus tard le 16 janvier 2012 sur les sites Web de la bourse de Luxembourg ([www.bourse.lu](http://www.bourse.lu)) et de NATIXIS Equity Solutions ([www.equitysolutions.natixis.com](http://www.equitysolutions.natixis.com)).

- Le paragraphe g). (« Droit de retrait des souscriptions ») de la Section « Conditions de l'offre, statistiques de l'offre, calendrier prévisionnel de souscription et modalités d'une demande de souscription » du Chapitre 6 « Conditions de l'Offre » est modifié comme suit :

Conformément à l'article 10 paragraphe 1 b de la loi luxembourgeoise du 10 juillet 2005, relative aux prospectus pour valeurs mobilières (la « Loi Luxembourgeoise »), l'acceptation de l'acquisition ou de la souscription des Obligations peut être retirée pendant les deux jours ouvrables qui suivent le dépôt officiel auprès de la CSSF du nombre définitif des Obligations qui seront offertes au public. Ces informations seront disponibles après la clôture de la période de souscription et au plus tard le 16 janvier 2012 sous forme d'une notice aux Porteurs publiée sur les sites Web de la Bourse de Luxembourg ([www.bourse.lu](http://www.bourse.lu)) et de NATIXIS Equity Solutions ([www.equitysolutions.natixis.com](http://www.equitysolutions.natixis.com)).

Les autres termes du Prospectus sont inchangés.